



# *Dolbeau-Mistassini*

Ensemble économisons l'eau

## Osez-vous économiser?

Dans le cadre de son plan d'action, la Ville de Dolbeau-Mistassini vous propose quelques mesures simples et efficaces qui vous permettront d'économiser l'eau au quotidien.

### Cuisine :

- Nettoyer fruits et légumes avec une brosse dans l'évier plutôt que de laisser couler l'eau du robinet;
- Placer un pichet d'eau au réfrigérateur au lieu de laisser couler l'eau pour l'avoir fraîche;
- Remplir son lave-vaisselle au maximum.

### Salle de bain :

- Favoriser une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain;
- Couper l'eau du robinet le temps de se laver le visage et de se brosser les dents et couper l'eau de la douche le temps de se laver les cheveux et de se savonner;
- Choisir une toilette à faible consommation d'eau (6 litres et moins);
- Se procurer des produits économiseurs d'eau tels que des pommes de douches et des aérateurs de robinet réducteurs de débit (disponibles à prix réduit auprès de la SGE) ;
- Réparer les fuites.

### Extérieur :

- Se procurer un baril récupérateur d'eau de pluie (disponible à prix réduit auprès de la SGE);
- Planter la bonne plante au bon endroit pour en optimiser l'arrosage;
- Respecter la réglementation pour l'arrosage des végétaux (arroser en soirée permet d'éviter le gaspillage d'eau dû à l'évaporation);
- Maintenir la pelouse à une hauteur de 6 à 8 cm et utiliser du paillis dans vos aménagements paysagers permet de conserver l'humidité du sol et de limiter la consommation d'eau pour leur arrosage.

## LE SAVIEZ-VOUS?

Au Québec, la quantité d'eau distribuée par personne par jour est plus élevée d'environ 35% par rapport à la moyenne canadienne et de 62% par rapport à celle de l'Ontario. En 2006, la quantité d'eau moyenne distribuée par personne par jour s'élevait à 795 litres!

**Veillez respecter le règlement de la ville sur l'utilisation de l'eau potable.**

### Jardiner

#### Périodes d'arrosage

(pelouses, jardins, fleurs, arbustes, etc.)

Entre 19 h et 22 h

# civiques pairs : mardi, jeudi, samedi

# civiques impairs : mercredi, vendredi, dimanche

#### Nouvelles pelouses

Entre 19 h et 22 h

Pendant une durée de 15 jours consécutifs après le début des travaux, sur obtention d'un permis de la ville.

### Nettoyer

#### Véhicules

En tout temps. À la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement à ces fins.

#### Entrées d'automobiles

Interdiction en tout temps d'utiliser de l'eau de l'aqueduc pour procéder au lavage des entrées d'automobiles.

### S'amuser

#### Piscine

Remplissage complet permis tous les jours entre 19 h et 6 h et ce, uniquement une fois par année.

\* Si plus d'un remplissage était nécessaire, il faudrait obtenir un permis spécial de la ville, via le service d'urbanisme au 418 276-0160

[www.facebook.com/sge02](http://www.facebook.com/sge02)



VILLE DE  
**DOLBEAU - MISTASSINI**  
Un rayonnement sur toute une collectivité